

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT.	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages..... 600 F • 32 à 44 pages..... 1000 F • 48 à 60 pages..... 1500 F • Plus de 60 pages..... 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE..... 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions)..... 10 000 F • Avis d'immatriculation..... 10 000 F • Certification du JO..... 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22-21-37-18/22-21-61-07/08 Fax (228) 22-22-14-89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 - 21 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations.....	1
Avis de pertes de titres fonciers.....	8
ANNONCE.....	8

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0082/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 23/ 01 / 2014

Titre : PERSONAL AND PROFESSIONAL DEVELOPMENT
CÉTER OF AFRICA
[CENTRE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET
PROFESSIONNEL D'AFRIQUE]
(P. P. D. C. - AFRIQUE / C. D. P. P. - AFRIQUE)

Siège : Lomé, Djidjolé - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à la promotion du
potentiel humain aux plans personnel et professionnel.

Lomé, le 23 janvier 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0160/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06 / 02 / 2014

Titre : ACTION DES VOLONTAIRES POUR UN
DEVELOPPEMENT DURABLE AU TOGO
(A.V.D.D. - TOGO)

Siège : Kpomé - Apéyéyéme (P/Ziq) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement des populations.

Lomé, le 06 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0181/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 12/02/2014

Titre : UNISSONS-NOUS POUR LA PROMOTION DE LA
BINAH POUR UNE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT
DURABLE ET FORT (U.P.B.S.D.F.)

Siège : Pagouda (P/Binah) - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de
vie des populations pour un développement humain durable.

Lomé, le 12 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0186/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 13/02/2014

Titre : WINGA

Siège : Aflao-Soviépé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le bien-être
des populations en milieu rural pour un développement
intégral.

Lomé, le 13 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0187/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 13 / 02 / 2014

Titre : AGRICULTURE SANS FRONTIERES
(A.S.F.)

Siège : Lomé - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour la promotion de
l'agriculture.

Lomé, le 13 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0201/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 19 / 02 / 2014

Titre : BATISSEURS PLUS

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Gbadago - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement
intégral des communautés dans une perspective de
développement à la base.

Lomé, le 19 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0217/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 28/02/2014

Titre : ASSOCIATION HUMANITAIRE DES MUSULMANS
DU PORT DU TOGO
(A.H.M.P.T.)

Siège : Lomé, [Zone Portuaire] - TOGO

But : L'association a pour but de venir en aide à ses
adhérents en cas d'événements heureux ou malheureux.

Lomé, le 28 février 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0225/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 04/03/2014

Titre : CENTRE DE GESTION AGREE PILOTE
(C.G.A.P.)

Siège : Lomé - TOGO

But : L'association a pour but de porter assistance à ses membres, à quelque secteur d'activité qu'ils appartiennent, en matière de gestion, notamment de tenue d'une comptabilité simplifiée, de formation économique et de fiscalité.

Lomé, le 04 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0228/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 04/03/2014

Titre : EMMANUEL ET VIE

Siège : Lomé, Qt. Novissi - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Lomé, le 04 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0229/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 04/03/2014

Titre : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA
SANTÉ POUR TOUS UN AFRIQUE
(A.P.S. - AFRIQUE)

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Elavagnon - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement socio-sanitaire des populations pour un développement participatif.

Lomé, le 04 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0230/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ASSOCIATION TOGOLAISE POUR LA PROTECTION
DE LA FAMILLE
(A.T.P.F.)

Siège : Agoè-Nyivé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration de cadres familiaux favorables au développement harmonieux des enfants.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0235/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ASSOCIATION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
SCOLAIRE ET SOCIAL
(A.A.D.S.S.)

Siège : Adidogomé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0237/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES VIL-
LES ET DES CAMPAGNES
(A.P.D.V.C.)

Siège : Adidogomé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le développement des populations des villes et des campagnes.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0238/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : RESTORE HOPE GQD
(R.H.G.)

Siège : Lomé, Qt. Hédzranawoé - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement socio-économique des populations pour un développement intégral.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0239/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : RESEAU MONDIAL DU PARTENARIAT
(Re.Mo.Pa.)

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Doumassessé - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement intégral des populations.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0243/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ESPACE MARANATHA

Siège : Aflao-Sagbado (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au mieux-être des jeunes vulnérables.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0246/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ASSOCIATION HUMANITAIRE POUR L'IMPULSION
D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE
(A.H.I.D.D.)

Siège : Aflao-Soviépé (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour l'impulsion du développement durable.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0247/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES
INDUSTRIES EXTRACTIVES DU TOGO
(A.P.I.E.T.)

Siège : Lomé, Qt. Bè-Kamalodo - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir et de défendre les intérêts de ses membres en coordonnant leurs actions.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0248/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : SAUVONS LA VUE

Siège : Agoè-Démakpoè (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de combattre la malvoyance au sein des populations.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0251/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : ASSOCIATION POUR LA FORMATION AUX
METIERS DE L'INDUSTRIE
(A.F.M.I.)

Siège : Lomé, [Zone portuaire] - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à la formation professionnelle initiale et continue des femmes et hommes du Togo aux métiers de l'industrie.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0252/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 05/03/2014

Titre : CITOYENS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
(C.I.D.D.)

Siège : Mango (P/Oti) - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement des populations pour un développement harmonieux.

Lomé, le 05 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0253/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/03/2014

Titre : RESEAU OUEST AFRICAIN DES CEREAALERS
(R.O.A.C.)

Siège : Lomé - TOGO

But : Le réseau a pour but de promouvoir, dans l'espace CEDEAO, le commerce intrarégional des céréalières et la compétitivité des chaînes de valeur céréalières afin de créer de la richesse et de participer à la sécurité alimentaire et à la croissance économique de la sous-région.

Lomé, le 06 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0255/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/03/2014

Titre : MOINS DE MORTS SUR LE MACADAM EN AFRIQUE
(MO.MO.MAC-AFRIQUE)

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Solidarite - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à la promotion de la sécurité routière en vue du mieux-être de la population.

Lomé, le 06 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0256/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/03/2014

Titre : ESPOIR DE LA FEMME DES SAVANES
(E.FE.SA.)

Siège : Tandjouare (P/Tandjouare) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement de la femme pour un développement participatif.

Lomé, le 06 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0258/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/03/2014

Titre : CENTRE DE SOUTIEN AUX ORPHELINS-
MAHANAÏM
(C.S.O.M.)

Siège : Lomé, Qt. Bè-Apéyémé - TOGO

But : L'association a pour but d'assister les orphelins.

Lomé, le 06 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0260/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/03/2014

Titre : ACID COCO

Siège : Lomé, Qt. Nukafu - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir l'art et la culture pour un développement intégral.

Lomé, le 06 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0261/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 06/03/2014

Titre : MA LEBENE

Siège : Lomé, Qt. Bè-Gbényédji - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des populations dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 06 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0264/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 07/03/2014

Titre : TOUS POUR SAUVER LES VIES
(T. S. - VIES)

Siège : Lomé, Qt. Aflao-Avénu - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en vue d'un développement humain durable.

Lomé, le 07 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0265/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 07/03/2014

Titre : ASSOCIATION TOGO NATURE ENVIRONNEMENT
(A. T. EN.)

Siège : Pagala-Gare (P/Blitta) - TOGO

But : L'association a pour but de protéger l'environnement.

Lomé, le 07 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0270/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 07/03/2014

Titre : ASSOCIATION DROIT DE VIVRE - SOS SECOURS
A LA BASE - TOGO
(A.D.V.S.S.B.-TOGO)

Siège : Agou-Gare (P/Agou) - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions d'existence des communautés de base pour un développement intégral et participatif.

Lomé, le 07 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0278/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 10/03/2014

Titre : AMICALE LES "SYMPA"

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Habitat - TOGO

But : L'association a pour but de développer entre ses membres les liens fraternels et amicaux.

Lomé, le 10 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0279/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 10/03/2014

Titre : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'INITIATIVE PRIVEE
(A.D.I.P.)

Siège : Djarkpanga (S-P/Plaine du MO) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des populations dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 10 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0288/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 11/03/2014

Titre : ASSOCIATION DES GUIDES POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE - TOGO
(A. G. D. D. - TOGO)

Siège : Kuma-Konda (P/Kloto) - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer pour l'amélioration des conditions éducatives et sanitaires des populations.

Lomé, le 11 mars 2014

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N°0765 / MATDCL-SG-DDC-DC du 23 / 04 / 2012

Titre : MINISTERE PROPHETIQUE D'EVANGELISATION
LES SEPT CHANDELIERS D'OR :
« LES FEMMES ZION »

Siège : Adamavo (P/Golfe)

But : Le ministère a pour but de diffuser l'évangile de Jésus-Christ et de soutenir l'œuvre d'évangélisation afin d'amener les fidèles à connaître mieux le Seigneur Tout-Puissant.

Lomé, le 23 avril 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Pascal A. BODJONA

N°0793 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 20/09/2007

Dénomination : FEE D'AFRIQUE

Siège : Lomé - TOGO

But : L'association a pour but de promouvoir le développement humain durable et plus particulièrement celui de la femme, le droit des enfants et la protection de l'environnement.

Lomé, le 20 septembre 2007

Le ministre de l'Administration territoriale

Kwesi S. AHOOMEY - ZUNU

N° 0861/ MAT-SG-DAPOC- DC du 08/ 10 / 2007

Titre : EGLISE PENTECOTISTE
Armée Miraculeuse Internationale de Dieu
(AMID)
Temple Rehoboth

Siège : Kégué - Lomé

But : L'église a pour but d'annoncer la bonne nouvelle de Dieu et de raffermir la connaissance de l'écriture Sainte par l'évangélisation.

Lomé, le 08 octobre 2007

Le ministre de l'Administration territoriale

Kwesi S. AHOOMEY - ZUNU

N° 0973/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 12/07/2013

Titre : CLEF DE VIE

Siège : Lomé - TOGO

But : L'association a pour but d'œuvrer à la promotion professionnelle et à l'employabilité des jeunes.

Lomé, le 12 juillet 2013

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 1199 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 04/09/2013

Titre : CHARITE POUR LE BIEN-ETRE SOCIAL
(C. B. E. S.)

Siège : Kara (P/Kozah) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être socio-économique des populations démunies.

Lomé, le 04 septembre 2013

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 1300/MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 25/09/2013

**Titre : ASSOCIATION DES CONSULTANTS POUR LE
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
(A. C. D. C.)**

Siège : Atakpamé (P/Ogou) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être socio-économique des communautés de base pour un développement humain durable.

Lomé, le 25 septembre 2013

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 13840 RT, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 70 F° 91, appartenant à Mme Cornélia d'ALMEIDA, née DOVI, revendeuse demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 14029 RT, inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXXI F° 78, appartenant à M. Komlakuma DOE, attaché commercial à l'hôtel Sarakawa, demeurant à Lomé, 141 Boulevard circulaire.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 3307TT, inséré au livre foncier du territoire du Togo Vol. XVII F° 183, appartenant à M. ADZOMADA Jacques Pasteur, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 3499TT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XVIII F° 175, appartenant à M. Cosmas FRICOH, propriétaire à Tomégbé Litimé (Cercle d'Atakpamé).

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 5338 RT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XXVIII, F° 11, appartenant à M. Félix Tétévi DAKITSE, employé de commerce à la U. A. C., demeurant et domicilié à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 19811 RT inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 100, F° 69, appartenant à M. Kossi Djo AYEYH, agent de la BECEAO, demeurant à Dakar.

Pour deuxième insertion

ANNONCE LEGALE

**SIGNIFICATION DE LA GROSSE D'ORDONNANCE D'INJONCTION DE PAYER
N°0901/2013 DU 18 Décembre 2013 AVEC COMMANDEMENT**

L'an deux mil quatorze

Et le vendredi trente un (31) janvier

A la requête de Maître **K. AMEGAH-ATSYON**, huissier de Justice à Lomé, sis au 963, rue Amémaka Lebla en face de l'Ecole Primaire Catholique de Bè-Bassadji, BP : 4118, Tél. : 22 20 83 41, cel. : 90 17 15 95, Lomé - Togo

J'ai **Me Kenou ATATCHI**,

Avons signifié et en tête de celles des présentes, laissé copie au :

Sieur Hosni Mohamed GILEDI, ex Directeur Général de la Société Interafricaine de Banque (S.I.A.B.), demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : le requis n'ayant ni domicile ni résidence connus, nous avons signifié conformément à l'article 58 du code de procédure civile par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Lomé et insertion dans le journal « Togo-Presse » suivant ordonnance n°3792/13 du 23/ 12 / 2013 rendu par le Président du Tribunal de Lomé.

Copie de la grosse dûment en forme exécutoire de l'ordonnance d'injonction de payer n°0901/2013 rendue le 18 Décembre 2013 par le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

En conséquence, nous Huissier susdit et soussigné **avons fait commandement au sieur Hosni Mohamed Giledi**, ex-Directeur Général de la (S.I.A.B) de dans huit (8) jours, pour tout délai, payer au requérant ou à nous Huissier porteur des pièces ayant pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes ci-dessous :

Principal	1.460.000 F CFA
Frais de recouvrement (15%).....	219.000 F CFA
TVA (18 %).....	39.420 F CFA
Coût de la sommation de payer.....	30.000 F CFA
Coût de la signification d'ordonnance d'injonction de payer.....	30.000 F CFA
Ordre de paiement	36.500 F CFA
Coût d'insertion au journal officiel	45.000 F CFA
Coût du présent exploit	30.000 F CFA
Autres frais	PM
Soit au total	1.889.920 F CFA

Lui indiquant qu'à défaut de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti, il y sera contraint par toutes les voies de droit à payer les sommes réclamées.

Sous toutes réserves
Pour qu'il n'en ignore

Et nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus laissé copie du présent exploit dont le coût set de **30.000 F CFA**.

L'Huissier

DENONCIATION DE SAISIE - ATTRIBUTION DE CREANCES

L'an deux mil quatorze

Et le lundi dix (10) Février

Maître **Bertin K. AMEGAH-ATSYON**, Huissier de Justice à Lomé, sis au 963, rue Amémaka Lébla en face de l'Ecole Primaire Catholique Bè-Bassadji, B.P. : 4118, Tél. : 22 20 83 41, Cél. 90 17 15 95, Lomé - Togo ;

Agissant en vertu de la **grosse dûment en forme exécutoire de l'ordonnance d'injonction de payer N° 0901/2013** rendue le **18 Décembre 2013**, par le Président du Tribunal de Première Instance de première Classe de Lomé ;

J'ai **Me Kenou ATATCHI**,

Signifié et en tête de celle des présentes, laisse copie à :

Monsieur Hosni Mohamed GILEDI, ex-Directeur Général de la Société Interafricaine de Banque (S.I.A.B), demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : le requis n'ayant ni domicile ni résidence connus, nous avons signifié conformément à l'article 58 du code de procédure civile par affichage à la porte principale de l'auditoire du tribunal de Lomé et insertion dans le journal de «Togo-Presse» suivant ordonnance n°3792/2013 du 23/12/2013 par le Président du tribunal de Lomé.

Monsieur le Greffier en Chef près le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, demeurant et domicilié en cette qualité au Justice de Ladite ville où étant en son bureau et parlant à : Monsieur OPEKOU du secrétariat au Greffe ainsi déclaré qui a reçu copie de l'acte et visé les originaux.

Copie du procès verbal de saisie-attribution de créances pratiquée le **dix (10) Février 2014**, par notre Ministère sur les comptes et avoirs du sieur **Hosni Mohamed GILEDI**, ex-Directeur Général de la Société Interafricaine de Banque (S.I.A.B) ouverts dans les Institutions Bancaires, en vertu du titre exécutoire ci-dessus mentionné, pour avoir paiement des sommes ci-après:

Principal	1.460.000 F CFA
Frais de recouvrement (15%).....	219.000 F CFA
TVA (18 %).....	39.420 F CFA
Coût de la sommation de payer.....	30.000 F CFA
Coût de la signification d'ordonnance d'injonction de payer.....	30.000 F CFA
Ordre de paiement	36.500 F CFA
Coût d'insertion au journal officiel	45.000 F CFA
Coût de signification de la grosse avec commandement	30.000 F CFA
Coût de main-levée de saisie attribution de créances.....	75.000 F CFA
Coût de saisie attribution de créances.....	75.000 F CFA
Coût du présent exploit	30.000 F CFA

Soit un total provisoire de **2.069.920 F CFA**
(Deux millions soixante neuf mille neuf cent vingt) ;

L'informant de ce que les contestations relatives à cette saisie-attribution, doivent être soulevées, à peine d'irrecevabilité, dans le délai d'un mois qui suit la signification du présent acte, ce délai venant à expiration le 11 mars 2014 ;

Ces contestations devant être portées devant le juge du contentieux de l'exécution du lieu de son domicile à savoir : Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

Lui rappelant qu'il peut autoriser par écrit le créancier à se faire remettre sans délai par le tiers-saisi, les sommes qui lui sont dues ;

Le présent acte étant délivré à la personne du débiteur, les indications ci-dessus lui ont été également portées verbalement.

Sous toutes réserves

A ce qu'ils n'en ignorent ;

Et nous leur avons, étant comme ci-dessus laissé copie du procès verbal de saisie attribution de créance ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.

L'Huissier

Dépôt légal n° 5 bis

Imp. Editogo